

En synthèse :

Une réunion de rentrée avec toujours de beaux sujets de débats entre les représentants du personnel et la Direction :












- **Rennes : 2 décisions pour éclairer l'avis des élus du CSE** sur le projet de déménagement du site à la MSA
- **Vaccination obligatoire ?** Comment les mesures à la Cnam vont prendre en compte le nouveau contexte réglementaire.
- **PIX : un outil pour évaluer votre niveau de maîtrise des outils numériques** en toute confidentialité
- **Titres restaurant : SODEXO remplace UP !**

1. Présentation de l'outil PIX (outil d'évaluation des compétences numériques).

Anne Lefevre, responsable du Lab'Innov, a présenté ce projet :

- Ce projet, est général au niveau des services de l'état et est décliné au niveau de l'ensemble des branches de la Sécurité Sociale
- **Il vise à évaluer le niveau de maîtrise des outils numériques** par les agents des services publics, et identifier les axes d'amélioration de chacun

Chaque agent va pouvoir évaluer son niveau sur une série de critères (sécurité informatique, outils bureautiques, utilisation des réseaux sociaux, ...) et identifier ainsi les thèmes de développement de compétences pour aider chacun à progresser.

Les parcours thématiques - 12 parcours			
→ Couvrant une ou plusieurs compétences du référentiel			
→ En lien avec des enjeux majeurs de la maîtrise des compétences numériques en environnement professionnel			
1 Socle de base		7 Travail collaboratif	
2 Bureautique		8 RGPD & Légal	
3 Tableurs		9 RGPD & Légal light	
4 Traitement de texte		10 Cybersécurité du SI	
5 Diaporama		11 Cybersécurité du SI light	
6 Réseaux sociaux		12 (Aidant numérique ?)	

Une phase pilote (autour de 20 organismes de l'Assurance Maladie, dont la Cnam) est engagée dans l'Assurance Maladie jusqu'à la fin de l'année.

Cette évaluation est personnelle et sur la base du volontariat :

- Elle est ouverte à tous les collaborateurs

Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 26 août 2021

- Elle prend entre 30 et 50mn pour le seul « parcours socle »
- les données collectées restent personnelles et non diffusées à la Cnam !
- dans Pix, en fonction des évaluations, vont être proposés des axes individuels de développement des compétences
- et côté RH, des modules d'évaluation, seront proposés aux agents « de façon globale », sans « ciblage » des agents (chaque module est accessible via un « code » qui sera donc proposé de façon globale)

Les seules données remontées aux RH, sont le taux et les résultats (données statiques globales) sur les modules d'évaluation préconisés.

Les managers seront informés de ce projet porté par la Direction pour permettre aux agents de prendre le temps nécessaire à la réalisation de ces évaluations. De plus, Mme CALMELS soulignent que les agents bénéficient de jours télétravaillés permettant cette évaluation (ce qui peut sous-entendre en dehors du travail de l'équipe).

Le lien entre cette évaluation et les plans de développement des compétences mis en place par les RH n'est aujourd'hui pas construit (il s'agit pour le moment d'une phase pilote).

2. Nouveau marché interbranche relatif à l'acquisition des titres-restaurant

Le renouvellement du marché actuel pour l'acquisition et la gestion des titres restaurants organisé au niveau de l'UCANSS est prévu au 1^{er} Octobre: le nouveau titulaire sera SODEXO (en remplacement de UP).

Les services via ce prestataire sont très proches du prestataire actuel.

En pratique :

- La carte Sodexo va être envoyée par courrier à chaque agent
- La carte Up reste opérationnelle jusqu'au 1^{er} Novembre
- Le solde non utilisé au 1^{er} novembre sur la carte UP sera automatiquement viré sur le compte de la carte Sodexo (mais sans doute pas avant décembre ...)
- La nouvelle carte sera aussi utilisable à la cafeteria Eurest de Frontalis

La Direction va diffuser toutes les précisions sur la mise en place de cette carte.

A noter : **plus de 300 agents de la Cnam ont des soldes importants** sur leur carte Up (> 600 Euros) :

- Un process est à l'étude par la Direction pour trouver une solution sur ces cas.
A suivre ...

Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 26 août 2021

- L'utilisation de la carte à hauteur de 38 Euros par jour dans les restaurants est maintenue très certainement jusque fin février 2022.

3. Point de suivi sur les mesures d'organisation et de prévention au sein de la Cnam dans le cadre de l'épidémie de la Covid-19

La Direction a rappelé le contexte « légal » : Loi du 5 août sur la gestion de la crise sanitaire.

2 gros sujets :

- **Vaccination obligatoire**
 - Personnes concernées : les agents du DSAT à la Cnam et tous les agents des Services Médicaux (DRSM, ERSM et ELSM)
 - La Direction a rappelé le calendrier et les nouvelles obligations (difficiles à résumer ici ... mais la Direction va informer par courrier les agents du DSAT).
- **Vaccination sur le temps de travail**
 - Dorénavant, il est possible de s'absenter sur le temps de travail pour se faire vacciner
 - Le DSAT (et les services de médecine du travail en province) devrait proposer de nouveaux créneaux de vaccination en septembre

*Sur la question de l'obligation de vaccination pour les personnels médicaux ET administratifs de nos Services Médicaux (SM) : **une lettre ouverte a été envoyée à Thomas Fatome pour dénoncer cette interprétation excessive du texte de loi !** (Cf <https://www.cgtnam.fr/wp-content/uploads/2021/08/APPEL-INTERSYNDICAL-CFDT-CFE-CGC-CGT-SNFOCOS-24-AOUT-2021.pdf>)*

Ce sujet n'a pas pu être abordé lors de la réunion du CSE car il sera traité au niveau des instances du CSEC (Cnam + SM) le 6 septembre prochain...

Autres informations :

- Une réunion CSSCT + CSE Exceptionnel sont prévus le 9 Septembre
- Suite à ces réunions, une nouvelle note de service sera diffusée par la Direction sur la mise à jour des mesures mises en place à la Cnam dans le cadre de la crise sanitaire.

Pour le moment, nous restons dans le cadre du PCA, avec 2 jours de travail sur site obligatoires. La levée de ce PCA est prévue courant septembre (en lien avec l'évolution de la crise sanitaire).

4. RENNES : Vote relatif au recueil par le Comité Social et Economique de l'avis des agents sur le projet de relocalisation du site de Rennes et



Compte-rendu du Comité Social et Economique du siège / sites du 26 août 2021

Information sur une visite des locaux de la MSA à Rennes par la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Nous avons proposé que le CSE prenne en charge l'organisation d'un **vote auprès des agents pour « éclairer » l'avis des élus du CSE** qui devront décider fin septembre si ce projet de délocalisation du site de Rennes vers la MSA est maintenu !

Proposition acceptée à l'unanimité par les élus du CSE !

Les agents du site ayant participé au groupe de travail sur l'étude de ce projet semblaient pourtant avoir un avis clair : cette opportunité de déménagement n'est pas la bonne, et principalement parce qu'elle ne permet pas de répondre aux besoins « métiers » des agents du site !!!

Mais la présentation réalisée par la Direction lors du précédent CSE semblait indiquer le contraire ...

Espérons que ce vote permettra d'ouvrir les yeux de la Direction sur ce projet !

Enfin, une **visite du site de la MSA par la CSSCT** (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) a été décidée par le CSE, pour compléter l'analyse des élus sur ce dossier.